

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative à l'installation des containers enterrés dans tous les quartiers.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

Afin de diminuer la quantité de déchets sauvages dans nos rues, il est indispensable d'installer des structures de proximité permettant aux habitants de pouvoir se débarrasser de leurs déchets facilement. La mise en place des « mini-recyparks » est un premier pas vers cette direction. F. BENADOU a également pointé l'importance d'avancer dans les poubelles containers en surface pour le quartier de « Cureghem ». Dans votre accord de politique générale, le Collège évoque aussi la volonté d'installer des containers enterrés dans tous les quartiers : un projet ambitieux qui demande du temps mais qui reste indispensable. Le Collège est à son mi-mandat et force est de constater que ces poubelles enterrées peinent à voir le jour.

J'aurai souhaité savoir : combien de poubelles enterrés, accessibles à tous, recense actuellement la Commune ? Allez-vous parvenir à en placer au moins une dans chaque quartier d'ici la fin de votre mandat et quel est l'état actuel de ce travail ? Je vous remercie

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture du texte suivant :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van de volgende tekst:

A ce sujet, il faut différencier les différents points d'apport volontaires. Il en existe plusieurs, bien connus : les bulles à verre, les « oliobox » et les conteneurs à vêtements, mais aussi les composts de quartier, et éventuellement les corbeilles publiques. Attention, je me dois de rappeler que les corbeilles publiques ne sont pas prévues pour accueillir les déchets ménager, donc les déchets qui proviennent de la maison. Elles ne peuvent recevoir que les déchets des choses achetée et consommées en sortie.

C'est d'ailleurs pareil pour chaque point d'apport volontaire : on ne peut pas y jeter ce qu'on veut, n'importe comment. Il est d'ailleurs interdit de laisser quoi que ce soit à côté d'un point d'apport volontaire !

Donc, pour en revenir à votre question, nous sommes effectivement dans une dynamique d'enfouissement des différents points d'apport volontaires, l'enfouissement des bulles à verre se fait petit à petit, avec plus de 5 sites par an, dont nous venons de valider 2 sites ce soir même.

En ce qui concerne les autres points d'apport volontaires, comme les espaces-tri, permettant de recevoir les déchets habituellement triés dans les sacs blancs, bleus jaunes et oranges, là la dynamique est différente. Nous avons déjà 11 sites actuellement, 9 dans le quartier « Erasmus Gardens », un le long du Ring à la route de Lennik et un au niveau de la rue du Compas.

Beaucoup d'autres sont en projets et devraient voir le jour d'ici peu, je nommerais la cité du « Peterbos », où l'intégralité cage à poubelle actuelles vont être remplacée par des espaces-tri, dans le cadre du contrat de quartier durable, coordonné par ma collègue Madame l'Échevine KAMMACHI. Je nommerais aussi, les projets « Citydev » au niveau de « Biestebroeck ».

Enfin, nous étudions la possibilité de faire basculer le centre historique de notre commune vers cette manière plus moderne de gérer les déchets, dans le cadre

de la rénovation de la rue Wayez et de la place de la Vaillance. Cette étude devra prendre en compte les impétrants (tuyaux de gaz, d'eau etc.), la possibilité d'y placer des presses ou non, les offres techniques existantes, les déchets des commerçants, la réduction des nuisances du trafic des trams et bus, etc.

Je terminerai par dire qu'Anderlecht est pionnière dans cette démarche en région bruxelloise, car je pense qu'il n'y a qu'une autre commune qui dispose d'espaces-tris actuellement... mais je pense effectivement c'est vers cela que nous devons aller, en fléchissant bien que cette manière de collecter les déchets ne convient certainement pas pour tous les quartiers de nos communes ou de notre région... cette collecte doit donc venir en complément à la collecte conventionnelle.

G. BORDONARO suivra attentivement le travail que la Commune mène car il est important de mettre des containers dans tous les quartiers. C'est actuellement très centré sur les nouveaux quartiers mais il faut pouvoir mettre en place ces containers enterrés, à tri sélectif, dans tous les quartiers, comme vous le dites dans votre accord de politique générale, afin que chacun puisse aisément se débarrasser de ses déchets sans les voir dans un sac poubelle, cela pour améliorer la qualité de vie de notre commune.